



## CONVOCAION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA COMMUNE LIBRE D'ALIGRE

Chèr(e)s adhérent(e)s,

Depuis septembre 2016, nous fonctionnons par mandat impératif avec nos nouveaux statuts sous la forme d'une association collégiale qui ne définit pas de président, ni de trésorier, ni de secrétaire, ainsi que la loi 1901 le permet largement.

Nous vous invitons le :

**Lundi 22 mai 2017 à 20h00 à l'assemblée générale ORDINAIRE**

Au café associatif La COMMUNE, 3 rue d'Aligre

Un pot de convivialité clôturera l'assemblée générale.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Rapport financier **2016** et Rapport d'activités **2016** (votes sur les rapports). **Être à jour de sa cotisation 2016.**
- Programme des activités de l'année **2017/2018** : Fête des enfants, fête du jardin aligresse, repas de quartier, cyclotour, anniversaire du café, soupe à l'Aligresse, balade des mères et pères Noël, soupe à l'oignon, animations sur la place publique et plus encore ...
- Bilan et perspectives sur le fonctionnement du café associatif
- Élection des membres au collège (**être à jour de sa cotisation 2017 et être adhérent depuis plus de 6 mois. Les adhérents investis dans la vie associative depuis au moins un an peuvent se porter candidat au collège. Le collège est composé de 5 membres minimum à 12 membres maximum. Les votes par procuration ou par correspondance sont interdits**).

Pour le Collège,

Jacques Rémer